ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

ONU

Question écrite n° 3746

Texte de la question

M Jacques Godfrain demande a M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, de bien vouloir faire une demarche aupres des Nations Unies afin que l'organisation des refugies des Nations Unies a Gaza, par la bouche d'un de ses fonctionnaires, cesse d'accuser, sans preuve, la France de produire la technologie des balles en plastique utilisees par les forces de l'ordre israeliennes dans les territoires occupes. Il lui demande de bien vouloir faire rappeler leurs devoirs de reserve a ces fonctionnaires appartenant a une organisation internationale a laquelle la France cotise regulierement.

Texte de la réponse

Reponse. - Les accusations rapportees par l'honorable parlementaire mettent en cause le Gouvernement francais sans preuves. Elles sont d'autant plus regrettables que la France fait regulierement etat de sa position sur la question soulevee devant les instances appropriees de l'Organisation des Nations Unies. Le ministre des affaires etrangeres n'a, en effet, pas connaissance que des balles plastiques aient ete livrees par des societes francaises a Israel. Il a procede a des verifications dont les resultats, a ce jour, vont a l'encontre des informations rapportees. Depuis le debut du soulevement en Cisjordanie et a Gaza, la France a, en outre, multiplie les mises en garde a Israel contre l'escalade de la violence dans les territoires occupes. L'utilisation de balles plastiques, dans des conditions qui les rendent meurtrieres, est un nouveau motif de preoccupation pour la France. Notre ambassadeur en Israel a exprime l'inquietude du Gouvernement francais devant le ministre de la defense israelien. En outre, la France avait fermement souligne la necessite d'une nouvelle demarche des Etats membres de la Communaute europeenne aupres des autorites israeliennes ; cette demarche a ete effectuee le 26 octobre dernier.

Données clés

Auteur : M. Godfrain Jacques
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 3746
Rubrique : Organisations internationales
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2766